



ITINÉRAIRES CYCLABLES

## Inauguration de la liaison cyclable Férel-Herbignac

*La liaison Férel-Herbignac a été inaugurée le 25 septembre 2021.*

*Publié le 27 septembre 2021*

Nicolas Criaud, Président de Cap Atlantique, Maire de Guérande, Christelle Chassé, Vice-Présidente de Cap Atlantique déléguée aux économies primaires et à la transition écologique, Conseillère départementale de Loire-Atlantique, Maire d'Herbignac, Nicolas Rivalan, Vice-Président de Cap Atlantique délégué aux ressources humaines, aux moyens matériels et à l'égalité hommes/femmes, Maire de Férel, et Franck Louvrier, Vice-Président de Cap Atlantique délégué au tourisme, Vice-Président de la Région des Pays de la Loire, Maire de La Baule-Escoublac, ont inauguré la liaison Férel-Herbignac.

### Rappel du contexte

Cap Atlantique souhaite favoriser les déplacements cyclables sur l'ensemble de son territoire. Cette volonté a été concrétisée par l'adoption d'un nouveau schéma directeur vélo en novembre 2017. Ce dernier permet de fixer les grandes lignes de développement du vélo mais aussi l'accompagnement de la démarche vélo pour les communes de son territoire.

### Descriptif global du projet de liaison cyclable

La liaison cyclable Férel-Herbignac va permettre aux deux communes de bénéficier d'**une piste cyclable et piétonne quasi-directe** entre les deux pôles et ainsi éviter la route départementale très fréquentée qui ne possède pas d'accotements ni d'aménagements spécifiques. Ainsi, avec cette liaison, les habitants de Férel pourront accéder à vélo aux équipements scolaires et sportifs mais aussi aux commerces et services présents sur la commune voisine.

Cette liaison mesure **4.6 km** et s'appuie principalement sur des routes à faible trafic, des chemins agricoles renforcés et praticables toute l'année et une section de voirie verte avant d'arriver à Herbignac. Une chaussée à voie centrale banalisée permet d'apaiser la vitesse à la sortie du bourg de Férel en direction du complexe sportif.

L'ensemble de la liaison est balisé dans les deux sens et les traversées cyclables ont été renforcées à l'aide de marquages au sol en résine de façon à rendre visible la cohabitation des différents flux.

L'opération a été pilotée Cap Atlantique, en collaboration avec les communes concernées.

## Chiffres et données clés

- ▶ **Dominante** : utilitaire et loisirs
- ▶ **Maître d'œuvre** : Cabinet BCG (Savenay)
- ▶ **Entreprise retenue** : Charier TP 56 (Theix)
- ▶ **Coût global de l'opération (travaux et études)** : 160 000 € HT
- ▶ **Financement d'opération** : 63 % par les départements de Loire-Atlantique et du Morbihan et la Région Pays de la Loire. Les frais d'étude ont été subventionnés à hauteur de 50 % par l'ADEME des Pays de la Loire dans le cadre du programme AVELO.

## L'itinéraire en images





## Communauté d'agglomération de la Presqu'île de Guérande Atlantique

3 Avenue des Noëles  
44503 La Baule-Escoublac Cedex

☎ 02 51 75 06 80